

Initials de la présidente  -----	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>	
Initials de la direction		

No. de la résolution ou annotation	<b>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE- L'OUTAOUAIS ÉCOLE DES CAVALIERS</b>
<p>Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025, tenue le 1<sup>er</sup> avril 2025 à 18h30, dans la salle du personnel de l'école des Cavaliers.</p>	
<b>SONT PRÉSENTS</b>	
Mesdames	
Marie-Paule Boucher	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Céline Monfils	Parent
Sandra Najar	Parent
Claudine Patry	Enseignante
Katie St-Louis	Technicienne au service de garde
Monsieur	
Laurent Boisvert	Parent
<b>SONT ABSENTS</b>	
Madame	
Jolyane Meloche	Parent
Monsieur	
Maxime Belzil	Technicien en éducation spécialisée
<b>PARTICIPENT ÉGALEMENT</b>	
Mesdames	
Mélanie Duguay	Directrice adjointe
Line Sévigny	Directrice
<b>1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b>	
Madame Marie-Paule Boucher, présidente du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.	

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

CE #2425-73	<p><b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Au point #15 « Varia », il est suggéré de discuter du sujet suivant : établissement des corridors scolaires et organisation de la brigade scolaire adulte. Il est proposé par madame Marie-Paule Boucher et appuyé par madame Céline Monfils d'adopter l'ordre du jour.</p>
CE #2425-74	<p><b>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2025</b></p> <p>La présidente fait le survol du procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le 4 février 2025. Les modifications suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la page 1, modifier le titre d'emploi de madame Marilene Blondin par : « Classe principale»</li> <li>- à l'annotation CE #2425-60, en ce qui concerne le point “Politique de consultation du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) pour la définition des bassins”, modifier le paragraphe par : “Monsieur Jean-François Poirier aimerait apporter la question suivante au comité de parents du CSSPO concernant le processus de consultation lors de la redéfinition des bassins : Serait-il possible de laisser toutes les parties prenantes la possibilité d'être consultées lors des changements de bassin, et ce jusqu'à la toute fin du processus? Par exemple, s'il y a des changements de prévus lors d'un processus et s'il y a une deuxième ronde de consultation, serait-il possible d'offrir la possibilité à tous les quartiers impliqués d'être consultés? Monsieur Poirier est d'avis qu'il est important d'étendre le concept de la consultation et de laisser les gens s'exprimer, pour augmenter la transparence du processus. Mesdames Line Sévigny et Marie-Paule Boucher ont suggéré que cette question soit portée à l'attention du comité de parents du CSSPO lors de la prochaine rencontre. Madame Sévigny a indiqué qu'elle allait communiquer avec madame Sandra Najar, la représentante désignée du conseil d'établissement au comité de parents du CSSPO, pour lui demander de soulever la question.”</li> <li>- à l'annotation CE #2425-68, corriger l'orthographe du nom suivant : Céline Monfils</li> </ul>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

	<p>Il est proposé par madame Céline Monfils et appuyé par madame Marie-Paule Boucher d'adopter le procès-verbal du 4 février 2025 en tenant compte des modifications ci-dessus.</p>
CE #2425-75	<p><b>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL</b></p> <p>Aucun suivi à préciser.</p>
CE #2425-76	<p><b>5. QUESTIONS DU PUBLIC</b></p> <p>Aucune question du public.</p>
CE #2425-77	<p><b>6. MOT DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p>Madame Marie-Paule Boucher tient à souligner qu'il y aura un projet de verdissement du chemin piétonnier Robert-Stewart, entre la rue Nancy-Elliott et le parc Robert-Stewart. Ce projet est mené conjointement par la Ville de Gatineau et l'école des Cavaliers.</p>
CE #2425-78	<p><b>7. MOT DE LA DIRECTION</b></p> <p>Madame Line Sévigny présente diverses informations aux membres du conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Retour de madame Mélanie Duguay</b> : Madame Sévigny tient à souligner le retour de madame Duguay dans son poste de directrice adjointe de l'école des Cavaliers. Madame Duguay avait accepté un remplacement de direction d'une durée de sept semaines à l'école des Trois-Portages.</li> <li>• <b>Olympiades d'hiver</b> : Le 27 mars 2025, l'école des Cavaliers a connu ses premières Olympiades d'hiver organisées par l'équipe des enseignants d'éducation physique et madame Dominique Pilon, enseignante en 6<sup>e</sup> année. Des joueurs de l'équipe des Olympiques de Gatineau, de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec, sont venus faire un tour à l'école, au grand plaisir des élèves.</li> <li>• <b>Prévention de la violence et de l'intimidation</b> : Du 17 au 21 mars 2025, l'école a souligné la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation. L'équipe des techniciens en éducation spécialisée s'est mobilisée pour transmettre l'information aux membres du personnel et faire</li> </ul>

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



de l'animation auprès d'eux. Madame Sévigny tient à remercier monsieur Maxime Belzil pour avoir préparé une infographie qui a été partagée avec le personnel et les parents.

De plus, le personnel de l'école a visionné huit capsules vidéo obligatoires provenant du ministère de l'Éducation en lien avec le plan de lutte. Les capsules vidéo portaient sur les thèmes tels que : distinguer les formes de violence, les obligations, les rôles et responsabilités du personnel scolaire en matière de violence, les bonnes pratiques pour prévenir la violence, comment intervenir dans une situation d'intimidation ou de violence et comment faire le suivi des interventions. Ces capsules ont été ajoutées comme moyens pour atteindre l'objectif de réduire la violence verbale qu'on retrouve dans le plan de lutte et dans le projet éducatif de l'école.

Également, des interventions intensives pour enrayer les comportements inappropriés lors des récréations ont eu lieu du 17 février au 28 mars 2025.

Enfin, en lien avec le projet éducatif et le plan d'action, tous les enseignants ont participé à une capsule sur l'Intégration linguistique, scolaire et sociale le 28 mars 2025.

- **Fin du service en francisation** : Le service de francisation a pris fin le 31 mars 2025. Les élèves ayant bénéficié de ce service ont eu la chance de participer à un après-midi d'activités animées par l'As des jeux. Ils ont également reçu un certificat pour souligner leurs progrès.
- **Journée internationale des femmes** : Afin de souligner la journée internationale des femmes, monsieur Denis David Saumure, enseignant en musique et en francisation, a préparé un déjeuner à l'école le 12 mars 2025. Madame Sévigny souhaite remercier monsieur Saumure pour cette attention toute particulière, qui a été chaleureusement appréciée par les membres du personnel.
- **Semaine des brigadiers** : Du 24 au 27 mars 2025, la semaine des brigadiers scolaires a été soulignée à l'école. Un message a été diffusé à l'interphone pour exprimer des remerciements aux brigadiers juvéniles et reconnaître la qualité de leur travail. Ils ont également bénéficié d'une collation spéciale.
- **Visite de l'École de la vue** : Le 9 avril prochain, les élèves du préscolaire bénéficieront de la visite de l'École de la vue. Ce programme de dépistage, effectué par des optométristes

Initiales de la présidente

-----

Initiales de la direction

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**



en milieu scolaire, est réalisé en partenariat avec le ministère de l'Éducation du Québec.

- **Journée d'accueil pour les nouveaux élèves du préscolaire :** Le 9 mai 2025 sera la journée d'accueil pour les nouveaux élèves du préscolaire. Cette journée leur offrira l'occasion de visiter l'école et de se familiariser avec leur nouvel environnement.
- **Projet de verdissement :** Le conseil des élèves entreprendra un projet de verdissement qui mobilisera tous les élèves de l'école. Monsieur François Dionne, biologiste au Cégep de l'Outaouais, va réaliser un mandat de verdissement de la partie nord du chemin Robert-Stewart.
- **Coûts des activités ludiques :** Pour la prochaine année scolaire, les parents effectueront leurs paiements directement sur la plateforme du CSSPO, au fur et à mesure que les activités ludiques seront proposées.
- **Année scolaire 2025-2026 :** Le CSSPO a déterminé le nombre de groupes prévus pour l'année prochaine en fonction du nombre d'élèves d'inscrits à ce jour. Pour l'année scolaire 2024-2025, l'école compte 29 groupes, incluant deux classes Défis Multiples (DM). L'an prochain, l'école comptera 26 groupes, incluant les classes DM : deux groupes de classe DM, trois groupes de préscolaire, trois groupes de 1<sup>ère</sup> année, trois groupes de 2<sup>e</sup> année, trois groupes de 3<sup>e</sup> année, quatre groupes de 4<sup>e</sup> année, quatre groupes de 5<sup>e</sup> année et quatre groupes de 6<sup>e</sup> année.
- **Projet d'amélioration des aménagements de la cour d'école :** Madame Sévigny a présenté aux membres du conseil d'établissement les améliorations envisagées pour les aménagements de la cour d'école. La mise en œuvre des premières améliorations devrait débuter au cours de la prochaine année scolaire.
- **Élaboration des critères de sélection de la direction de l'école :** Lors de la prochaine séance du conseil d'établissement prévue en mai (voir à ce sujet le point 14.2 concernant l'ajout d'une séance), le CSSPO demande aux membres de se réunir afin d'élaborer les critères de sélection de la direction de l'école des Cavaliers. Un formulaire a été créé pour faciliter les discussions et le processus. Madame Sévigny invite les membres à arriver 30 minutes plus tôt que l'heure prévue, soit à 18h, pour effectuer cet exercice.

CE #2425-79

## 8. DÉCISIONS

### 8.1 CAMPAGNES DE FINANCEMENT

#### 8.1.1 SPECTACLES DE TALENTS

#### 8.1.2 VENTE DE PÂTISSERIES

#### 8.1.3 PANIERS DE PRODUITS LOCAUX

#### 8.1.4 SOIREE CINÉMA

Les quatre activités de financement suivantes sont proposées afin de contribuer, en partie, au financement des activités de fin d'année des élèves de 6<sup>e</sup> année, ainsi que certaines activités pour les élèves des autres niveaux : la vente de billets pour le spectacle de talents, qui aura lieu le 7 mai 2025, au coût de 5\$; la vente de pâtisseries, organisée les jeudis pour les élèves, au coût de 2\$; la vente de paniers de produits locaux destinés aux parents et une soirée cinéma.

- **CONSIDÉRANT** les besoins en financement de l'école pour couvrir en partie les coûts liés à certaines activités destinées aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** la proposition d'organiser les campagnes de financement énumérées ci-dessus;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la mise en œuvre de ces campagnes de financement.

### 8.2 RENTRÉE PROGRESSIVE DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

- **CONSIDÉRANT** que l'article 18.1 du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* stipule que les premiers jours de classe peuvent être utilisés pour permettre l'entrée progressive des élèves du préscolaire;
- **CONSIDÉRANT** que cette mesure favorise une transition harmonieuse pour les enfants vers leur vie scolaire;

Initiales de la présidente  
-----  
Initiales de la direction

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers



- **CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'autoriser l'entrée progressive des élèves du préscolaire selon l'horaire proposé, soit une entrée progressive les 2, 3, 4 et 5 septembre 2025;
- **CONSIDÉRANT** la recommandation formulée par la direction de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** l'horaire de la rentrée progressive des élèves du préscolaire.

### 8.3 PHOTOS SCOLAIRES 2025-2026

Les membres du conseil d'établissement doivent choisir le studio de photographie qui sera chargé de fournir le service de photos scolaires pour l'année 2025-2026. Madame Mélanie Duguay a présenté les devis obtenus de plusieurs studios de photographie, notamment : StudioBULLE, Photomania, FotoPlus, Photobanque et Photosco. Les coûts pour ces fournisseurs sont relativement similaires, mais les studios se distinguent par la ristourne accordée à l'établissement scolaire, la possibilité de prendre les photos à l'extérieur et la reprise des photos en cas d'absence d'un élève.

Parmi les fournisseurs examinés, StudioBULLE et Photomania, deux entreprises établies dans la région, ont retenu l'attention des membres du conseil. Madame Duguay effectuera un suivi auprès de ces deux studios afin d'évaluer les points suivants : la possibilité de réaliser les photos à l'extérieur, la prise des photos sur une période de deux jours et la ristourne accordée. Les informations recueillies seront ensuite communiquées aux membres du conseil, et la décision finale concernant le fournisseur sera prise par voie électronique entre ces deux entreprises.

### 8.4 SERVICE DE TRAITEUR À L'ÉCOLE

Cette année, la compagnie « Mazzola » est responsable du service de traiteur à l'école. Madame Mélanie Duguay a contacté deux entreprises offrant ce service : « Mazzola » et « Villageois ».

Initiales de la présidente  
-----  
Initiales de la direction

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers



La compagnie « Mazzola » propose un large choix de menus chaque jour, offre une ristourne à l'établissement et prend en charge les repas de six familles en situation de précarité grâce à sa propre fondation. Par ailleurs, des parents membres du conseil d'établissement ont souligné que les enfants semblent davantage apprécier les repas cette année, en comparaison à l'année précédente lorsque ceux-ci étaient préparés par « Villageois ».

- **CONSIDÉRANT** que l'article 91 de la *Loi sur l'instruction publique* confère au conseil d'établissement de l'École des Cavaliers le pouvoir de conclure des contrats pour la fourniture de biens ou de services par une personne ou un organisme;
- **CONSIDÉRANT** que les services offerts par « Mazzola » répondent aux besoins;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;
- **DE CONCLURE** une entente avec « Mazzola » pour l'organisation du service de traiteur pour l'année scolaire 2025-2026, ainsi que les années scolaires suivantes jusqu'au mois de juin 2028.

#### **8.5 OUVERTURE OU FERMETURE DU SERVICE DE GARDE LES 28 ET 29 AOÛT 2025**

- **CONSIDÉRANT** que le service de garde doit s'autofinancer;
- **CONSIDÉRANT** le faible niveau de demande pour ce service avant le début officiel des classes, tel qu'observé au cours des années précédentes;
- **CONSIDÉRANT** le besoin exprimé par le personnel de l'école d'avoir suffisamment de temps en début d'année pour préparer la rentrée;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyé par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>D'APPROUVER</b> la fermeture de service de garde les 28 et 29 août 2025.</li> </ul>
CE #2425-80	<p><b>9. MOT DES ENSEIGNANTS</b></p> <p>Madame Claudine Clément souligne que la journée consacrée aux Olympiades d'hiver a été un franc succès et que les élèves ont grandement appréciés les activités proposées. De plus, les élèves de troisième année ont assisté récemment à une représentation au théâtre.</p>
CE #2425-81	<p><b>10. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN</b></p> <p>Le représentant du personnel de soutien, Monsieur Maxime Belzil, était absent à la séance du conseil.</p>
CE #2425-82	<p><b>11. MOT DU SERVICE DE GARDE</b></p> <p>Madame Katie St-Louis nous informe que la préparation des tâches pour l'année scolaire 2025-2026 est présentement en cours. De plus, elle souligne que se tiendra du 12 au 16 mai 2025 la Semaine québécoise de la garde scolaire qui permettra de mettre en lumière le travail des éducateurs et techniciens. Un colloque en service de garde aura également lieu prochainement et sept éducateurs de l'école auront l'occasion d'y participer.</p>
CE #2425-83	<p><b>12. MOT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</b></p> <p>En l'absence de madame Jolyane Meloche, membre de l'OPP, madame Mélanie Duguay a présenté certaines informations. Dans le cadre de la campagne de financement avec la compagnie North Hartley, les commandes des produits de l'érable seront reçues à l'école le 9 avril 2025 et les personnes ayant passé des commandes pourront les récupérer dès le 14 avril. L'activité de financement « dîners pizza » a encore été un succès à l'école cette année et l'OPP prévoit d'organiser cette activité l'année prochaine.</p>
CE #2425-84	<p><b>13. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Madame Sandra Najar a participé à la dernière réunion du comité de parents du CSSPO, tenue le 18 février 2025. Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette réunion, notamment une</p>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

consultation sur le calendrier scolaire 2026-2027 et la semaine de reconnaissance parentale de la Fédération des comités de parents du Québec.

### **13. 1 CONSULTATION CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027**

Madame Najar a présenté le calendrier scolaire 2026-2027 proposé par le CSSPO. Selon ce calendrier, la rentrée scolaire aurait lieu le lundi 31 août 2026 et les élèves bénéficieraient de deux semaines complètes de congé pendant la période des fêtes de Noël et de fin d'année. Les membres du conseil d'établissement ont exprimé leur accord avec ce calendrier.

Par ailleurs, Madame Najar a mentionné que le CSSPO souhaite consulter les conseils d'établissement afin d'évaluer l'intérêt pour l'ajout d'une semaine de relâche en novembre, à compter de l'année scolaire 2027-2028. Cette proposition impliquerait que la rentrée scolaire se ferait une semaine plus tôt. Les membres du conseil ont discuté brièvement de cette idée, et les opinions sont partagées.

### **13.2 SEMAINE NATIONALE DE L'ENGAGEMENT PARENTAL EN ÉDUCATION DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ)**

La FCPQ organisera, du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2025, la semaine nationale de l'engagement parental en éducation. Durant cette période, différents prix de reconnaissance seront attribués pour mettre en lumière les parents engagés à travers le Québec. Madame Najar a invité les membres du conseil à lui transmettre leurs suggestions pour les différentes catégories de prix qui seront décernés.

CE #2425-85

### **14. VARIA**

#### **14.1 ÉTABLISSEMENT DES CORRIDORS SCOLAIRES ET ORGANISATION DE LA BRIGADE SCOLAIRE ADULTE**

Monsieur Laurent Boisvert a demandé comment sont déterminés les corridors scolaires et évalués les besoins concernant la brigade scolaire adulte pour assurer la sécurité des élèves. Madame Line Sévigny a précisé que c'est la Ville de Gatineau qui se charge de cette évaluation, tant pour les corridors scolaires que pour les brigadiers scolaires adultes. Avec le développement immobilier qui

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

se poursuit le long de la rue Nancy-Elliott, la Ville de Gatineau examine actuellement la possibilité de prolonger le corridor scolaire sur cette rue.

#### **14.2 AJOUT D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 13 MAI 2025**

Le calendrier des rencontres du conseil d'établissement, approuvé lors de la rencontre du 8 octobre 2024, prévoit qu'il ne reste qu'une seule autre réunion d'ici la fin de l'année scolaire 2024-2025, soit le 3 juin 2025.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail en prévoyant au moins cinq séances;
- **CONSIDÉRANT** la nécessité d'ajouter une séance au calendrier des rencontres du conseil d'établissement approuvé lors de la séance du 8 octobre 2024 (annotation CE #2324-12) pour discuter de certains points nécessitant des décisions;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;
- **D'AJOUTER** la date du 13 mai 2025 au calendrier des rencontres du conseil d'établissement.

CE #2425-86

#### **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Sandra Najar, appuyée Céline Monfils, que l'assemblée soit levée à 21h02.